

DOSSIER DE BOURSE D'ETUDES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BOURSIER

Nom

(Identique à celui figurant sur le passeport)

Sexe F M

Photo

Nom de jeune fille (femmes mariées)

Cliquez ici pour ajouter
votre photo

Prénom

Nationalité

Né(e) le

à

Ville

Pays

Adresse

@



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ETUDES

Diplôme final recherché (libellé complet)

Spécialité de formation

Niveau de formation

Libellé Spécialité

Libellé niveau

Programme détaillé des études prévues en France

Année

Programme

Cadre du programme d'études :

Accord

Echange

Co-tutelle (joindre la convention)

Si oui, intitulé

DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU

Année

Diplôme (ou année d'études)

Nom et lieu de l'université / école

Domaine d'études / spécialisation

ÉTABLISSEMENT SOUHAITE

Établissement





@

Pour envoi à Campus France, joindre obligatoirement la fiche Bourse d'Etudes

DOSSIER DE BOURSE D'ETUDES

INFORMATIONS IMPORTANTES

- 1/ L'intéressé ne devra pas quitter son pays avant d'être en possession de sa lettre de présentation ou du Pass' Campus France ainsi que les originaux des diplômes et de traduction certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance visée par l'Ambassade de France.
- 2/ Les facilités accordées au boursier par le Gouvernement Français, notamment en matière de prise en charge financière, de visa, de carte de séjour, ne s'étendent pas aux membres de la famille qui pourraient le rejoindre.
- 3/ Dès son arrivée en France, l'étudiant doit prendre contact avec Campus France.
- 4/ Au cas où aucune adresse d'hébergement ne lui aurait été communiquée avant son départ pour la France, le boursier se verra proposer un logement à son arrivée, en totalité ou partiellement à sa charge. La réservation d'une chambre universitaire n'est pas systématique, surtout en région parisienne, en raison du nombre élevé de demandes.
- 5/ La qualité de boursier est liée à la présence en France, sauf dérogation explicite accordée par l'Ambassade.
- 6/ La couverture sociale : elle couvre exclusivement pendant la durée de la bourse les risques de maladie, d'accident et de responsabilité civile des boursiers, à l'exclusion notamment des affections contractées antérieurement à l'arrivée de l'étudiant en France.
- 7/ L'affectation définitive est subordonnée à l'accord des établissements d'accueil.
- 8/ L'étudiant est tenu de respecter la durée de formation, ainsi que les règles d'assiduité de l'établissement d'accueil. L'intéressé ne peut interrompre sa formation en cours, sauf dérogation expresse notifiée par Campus France.
- 9/ L'étudiant est informé que la présente bourse est attribuée pour une durée déterminée. Sa prolongation n'est pas de droit et doit faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de l'Ambassade.

DECLARATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné (e)

Candidat(e) à une bourse d'études en France, déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus. Je m'engage, si la bourse m'est attribuée, à suivre la formation prévue en France dans la totalité de sa durée et à me conformer à toutes les conditions réglementaires relatives aux bourses du Gouvernement français, précisées notamment dans les documents qui m'ont été remis avant mon départ ou à mon arrivée en France.

Fait à

Le

Signature de l'étudiant

CONSTITUTION DU DOSSIER – PIÈCES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

→ Le présent formulaire de demande de bourse ainsi que les pièces complémentaires sont à remplir **deux exemplaires séparés**

- Certificat de scolarité de l'année 2018/2019
- Copie du relevé des notes du premier semestre de l'année 2018/2019
- Document justifiant le rang de l'élève dans le concours relatif à l'école intégrée
- Copie de la confirmation de l'admission en grande école pour l'année 2019/2020
- Copie de la première page du passeport
- Extrait de l'acte de naissance en français
- CV

Signature autorisée

Date et Cachet du Poste